

L'Écho des

DÉPARTEMENT DU JURA

COMMUNE
LES BOUCHOUX
39370



03 84 42 71 75
mairie@lesbouchoux.fr

Couloirs

N° 31

JANVIER 2026



Journal municipal de la commune des Bouchoux (39370), Gratuit

Directeur de la publication : Jérôme GRENARD

Mise en page : Isabelle HEURTIER

Reproduction : Stratec Oyonnax

Le mots du Maire

2025 se termine avec la même inquiétude que j'avais lors du dernier Echo des couloirs.

La situation de notre pays ne s'est pas améliorée ; pire, elle se dégrade encore, tant financièrement que politiquement. Aucune stabilité n'est assurée et aucune réelle majorité pour gouverner : que des alliances fragiles qui fragilisent la gestion de la France. Cette gestion politique est très loin de la réalité et des besoins de nos territoires qui subissent et sont impactés directement par toutes ces restrictions menées par l'État. Il est de plus en plus difficile de gérer une collectivité avec toute cette incertitude, difficile de se projeter, voir l'avenir avec des gouvernements renouvelés trop souvent. Tout cela ralentit, stoppe une marche en avant que tout le monde désire et souhaite enfin normale. Il est difficile aussi à notre petite collectivité de se faire entendre : la preuve avec la nouvelle règle des élections municipales où la parité doit être respectée.

Cela est normal, ce qu'il l'est moins c'est que dorénavant il n'y aura que des listes fermées où les électeurs ne pourront pas rayer, choisir les personnes qu'ils veulent voir siéger au sein du conseil municipal. Je ne suis pas d'accord du tout avec ce changement qui pour moi est une attaque au bon déroulement d'un scrutin et une atteinte à la démocratie. L'Association des Maires du Jura a fait parvenir le mécontentement des élus locaux à nos dirigeants avec toujours la même réponse : une non-écoute et une non-prise en compte de nos demandes. C'est irrespectueux et fatigant.

Comme vous le constatez, il faut avoir beaucoup de patience et de conviction quel que soit le poste et le rang d'un élu local pour continuer à gérer nos territoires.

Nos territoires qui avancent à leur rythme et qui voient de beaux projets sortir de terre : le centre nautique pour notre communauté de communes qui sera j'en suis sûr un réel atout touristique, un facteur d'attractivité évident mais aussi un magnifique complexe pour tous les scolaires et tous les habitants du territoire de Haut-Jura Saint-Claude.

Quant à notre commune, cette année on va réaliser des projets avec les moyens qui sont les nôtres. Vous aurez le détail de ceux-ci au travers des pages de notre Echo des Couloirs. Je voudrais néanmoins revenir sur le projet majeur de cette fin de mandat : l'assainissement.

La mise en conformité de notre réseau et la création de 4 filtres à roseaux plantés va permettre enfin à notre commune d'être aux normes demandées par l'État et d'avoir un système adapté à la topographie de notre village. Cette mise en conformité aura un impact très important.

Pour les usagers faisant partie du zonage d'assainissement collectif, certains devront s'acquitter d'une taxe de raccordement et pour l'ensemble des foyers raccordés à cette assainissement, une redevance d'assainissement sera appelée toutes les années. Cet impact, j'en suis conscient, pourra être difficile à supporter surtout pour la taxe de raccordement. C'est pourquoi vous aurez la possibilité, avec l'aide de la trésorerie de trouver une solution d'échelonnement du paiement. Vous devrez en faire la demande si besoin.

La commune sera impactée financièrement (pour le remboursement des emprunts) si l'ensemble la totalité de ces taxes ne rentrent pas rapidement. Nous comptons sur vous pour faire le nécessaire, bien sûr selon vos moyens afin qu'elle soit versée au plus vite.

Cette opération commencée il y a plus de 30 ans sera complètement terminée au printemps 2026. Belle réussite pour un projet mené par plusieurs équipes municipales.

Ce printemps se dérouleront les élections municipales pour lesquelles je demande à chacun et chacune d'entre vous de réfléchir à son investissement au sein de notre village

Quant à ma décision de continuer à m'investir au sein de la commune, je vous ferai part de ma décision lors de la cérémonie des vœux de notre municipalité.

Je vous laisse parcourir ce nouvel Echo des Couloirs avec, j'en suis sûr, un très grand plaisir. Vous découvrirez des animations, des présentations, des informations, des projets qui sont tout simplement le reflet de la vie au quotidien de notre commune. Je remercie les élus, associations, artisans, commerçants, entreprises, artistes qui ont permis d'illustrer notre journal et remercie aussi Isabelle Heurtier pour la mise

Je terminerai, comme d'habitude, en me joignant à l'équipe municipale pour vous souhaiter une très bonne et excellente année 2026 et surtout une excellente santé. Que 2026 soit remplie de bonnes nouvelles, de joie, de bonheur, de belles réalisations personnelles et professionnelles

Bonne lecture

Jérôme GRENARD



CONTACT MAIRIE

4 Sur la Place 39370 LES BOUCHOUX
Tél : 03 84 42 71 75 ou astreinte élus : 07 83 08 24 74
Mail : mairie@lesbouchoux.fr
Site internet : <http://lesbouchoux.fr>

Ouverture au public les lundis et jeudis de 9h00 à 12h00 ou sur rendez-vous

ÉTAT CIVIL

Naissance :

Eléna Jenaé Marie RENGAME née le 27 août 2025 à Viriat (01)

Mariage :

Djan Maxence Martial FORESTIER et Sonia DAS NEVES le 13 septembre 2025

Décès

Monique Marie-Thérèse THIELLAND veuve ROCHET décédée le 8 mars 2025

Michel Léon Gustave GUICHON décédé le 16 août 2025

Liliane Régine DUPONT veuve PERRET décédée le 07 octobre 2025

Bernadette Marie Jeanne DURAFFOURG veuve VUAILLAT décédée le 20 novembre 2025

Nouveaux arrivants (au risque d'en oublier)

Au village

Angeline BETEMPS

Cécile VERNAZ

Delphine ROYDOR

Arnaud GRENARD

Sur la Roche

Jérôme LEBURGUE

Très la Ville

François GROSJEAN

Aux Petits Bouchoux

Florent DALOZ

COMMUNICATION

Nous pouvons vous transmettre rapidement les informations communales par envoi groupé par mail si vous nous en faites la demande par écrit. (mail)

Les informations et actualités de la commune sont toujours disponibles sur le site internet : <http://lesbouchoux.fr>

Mais vous pouvez aussi maintenant télécharger l'application **Intramuros** sur votre smartphone et vous abonner aux informations de notre commune mais aussi d'autres communes qui vous intéressent.

Avec Intramuros, vous avez la possibilité de recevoir les notifications qui vous avertissent en direct dès qu'une nouvelle information est publiée.

C'est aussi un moyen qui nous permettra de vous informer le plus rapidement possible en cas d'urgence.

Une présentation est visible à l'adresse suivante : <https://youtu.be/NGPOa2meIM>

CHANGEMENT DE DOMICILE :

Article 104 du code civil : La preuve de l'intention résultera d'une déclaration expresse, faite tant à la municipalité du lieu que l'on quittera, qu'à celle du lieu où on aura transféré son domicile.

Vous arrivez ou quittez la commune, vous changez d'adresse dans la commune ; merci de nous le signaler.

Nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de nous le communiquer.

RECENSEMENT :

Vous allez avoir 16 ans :

Les garçons et les filles qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense. Il leur sera remis une attestation de recensement (Justificatif qui leur est demandé pour l'inscription aux examens publics et l'inscription au permis de conduire).

Important : Il ne peut pas en être délivré de duplicita.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

La loi n°2016-1047 du 1^{er} août 2016 a rénové les modalités d'inscription sur les listes électorales et a créé un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE.

- L'inscription est désormais possible jusqu'au 6^{ème} vendredi avant le scrutin. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne est généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Vu l'arrêté municipal du 25 novembre 2022, l'éclairage public sera interrompu de 21 h le soir jusqu'à 6h30 le matin pendant la période hivernale (du 1^{er} septembre au 30 avril). L'éclairage public sera interrompu pendant la période estivale (du 1^{er} mai au 31 août).

ÉCOBUAGE et BRULAGE DE VEGETAUX:

Nous vous rappelons que d'après l'article L.541, L.541-21-2 du Code de l'environnement, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, quelle que soit la saison.

SUEZ

En cas de questions ou de soucis avec vos abonnements et factures d'eau vous pouvez contacter Suez, y compris pour faire une réclamation, en vous rendant sur le site <https://www.toutsurmon'eau.fr/>. Il faudra ensuite créer votre compte. Puis, si vous souhaitez faire une demande vous rendre dans l'onglet « aide et contact »

MAISON FRANCE SERVICES

Un conseiller France Service est à votre disposition pour vos démarches administratives les lundis et mercredis de 14h00 à 17h00 dans le bureau à côté de l'agence postale des Bouchoux. Vous pouvez le contacter au 07 56 30 18 80 ou par mail à franceservices.HJMS@gmail.com ou multisiteshautjura@France-services.gouv.fr
N'hésitez pas à l'appeler pour prendre rendez-vous, si besoin

→ Communes et horaires :

- **Les Bouchoux :**
Agence postale : 5 sur la Place, 39370
Lundi et mercredi de 14h00 à 17h00
- **Chassal-Molinges :**
Mairie : 10 rue de la mairie, 39360
Mardi et vendredi de 08h30 à 11h30
- **Viry :**
Mairie : 11 rue Rouget de Lisle, 39360
Mardi et vendredi de 13h45 à 16h45
- **Septmoncel-les-Molunes :**
Mairie/Poste : La fin du Pré, 39310
Jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

→ Contacts et rendez-vous

- **Téléphone :** 07 56 30 18 80*
- **Courriels :** Franceservices.hjms@gmail.com
Multisiteshautjura@France-services.gouv.fr

*Disponible aux heures d'ouverture.
Si répondeur, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées pour la prise de rendez-vous.




**BESOIN D'AIDE POUR
VOS
DEMARCHES
ADMINISTRATIVES ?**









RAPPEL ANIMAUX ERRANTS

Chiens :

Nous recevons en mairie de plus en plus de plaintes concernant des chiens en divagation sur le domaine public.

Extraits de l'Arrêté du Maire du 17 mai 2002 :

Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien.

Ne sont pas considérés comme chiens errants les chiens de chasse ou de berger, lorsqu'ils sont employés sous la direction et la surveillance de leur maître à l'usage auquel ils sont destinés.

Les propriétaires de chiens doivent prendre des mesures pour éviter les déjections dans les espaces privés proches des habitations, sur la voie publique et dans les espaces publics de loisirs. Nous demandons également aux propriétaires de chiens de faire le nécessaire pour éviter tout désagréments avec le voisinage.

Chats errants :

Les chats sauvages ou semi-sauvages sont encore aussi nombreux ! Nous vous rappelons le bien-fondé de faire stériliser vos animaux domestiques. En effet cela permet d'éviter qu'ils développent certaines maladies : *La stérilisation : ce n'est pas qu'une question de santé.* Elle permet de réguler le nombre et de lutter ainsi contre les abandons de plus en plus nombreux et, en ce qui concerne les chats tout particulièrement, d'agir sur la prolifération incontrôlée des *chats errants*.

Enfin, les chats stérilisés sont également des animaux qui chassent moins, préservant ainsi la petite faune sauvage.

L'écho des couloirs

URBANISME : IMPORTANT



Nous rappelons que certains travaux sont soumis à autorisation d'urbanisme ; avant tout commencement de travaux, renseignez-vous au secrétariat ou au service ADS , 3 rue Mercière 39200 Saint-Claude afin de connaître la réglementation applicable sur la commune des Bouchoux.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un usager peut déposer sa demande d'urbanisme en ligne (permis de construire, déclaration

préalable, certificats d'urbanisme...)

Pour répondre à cette obligation, le service ADS (Administration du Droit des Sols) de la CCHJSC a mis en place une plateforme nommée Guichet Unique accessible à l'adresse suivante :

https://www.hautjurasantclaude.fr/rubrique_urbanisme/onglet_ADS

Nous vous incitons à déposer vos demandes en ligne.

Nous rappelons également à tous les pétitionnaires, détenteurs d'autorisation d'urbanisme, qu'ils doivent faire parvenir dès que la construction est achevée, la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT), que ce soit pour les permis de construire ou déclarations préalables.

Des contrôles sont effectués régulièrement sur les registres d'urbanisme de la mairie. Tous les pétitionnaires qui n'ont ou n'auront pas renvoyés ces documents recevront un courrier de la mairie.

D'ores et déjà, merci de vérifier si vous avez fait parvenir en mairie votre Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) et votre Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des travaux (DAACT).

De plus, la Communauté de communes dispose maintenant d'agents assermentés qui pourront effectuer des contrôles de conformité.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE, LES BONS GESTES :

En ces périodes climatiquement perturbées dans notre pays il nous semble utile de rappeler à l'ensemble de la population quelques règles et bons gestes à respecter en cas de sinistre.

Chaque 1^{er} mercredi du mois à 12h00 un test de la sirène d'alarme est effectué (3 signaux sonores de 1 min et 41 secondes interrompus par des pauses de 5 secondes), en dehors de ces horaires de test, il s'agit d'une alerte réelle.

Nous vous rappelons que le lieu d'accueil des sinistrés est prévu à la salle polyvalente de Très la Ville, la cellule de crise est basée au secrétariat de mairie (à l'atelier communal en cas d'empêchement)

Le Plan Communal de Sauvegarde est actualisé régulièrement et consultable à la mairie et sur le site de la commune, n'hésitez pas à le consulter !



Les Elections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

En application de la loi du 21 mai 2025, les prochaines élections municipales marquent un changement majeur : le scrutin de liste paritaire devient la règle, y compris pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Jusqu'ici, les petites communes élisaient leurs conseillers au scrutin majoritaire plurinominal, avec panachage possible. De nouvelles règles seront donc appliquées : Dès 2026, le scrutin se fera par **liste complète paritaire, sans panachage** : les électeurs ne peuvent plus modifier les listes et avec une souplesse adaptée aux réalités locales. Ils ne peuvent pas rayer des noms ou changer leur ordre sur les bulletins.

Pour faciliter la constitution des listes, une dérogation est prévue : les listes peuvent comprendre jusqu'à deux candidats de moins que le nombre de sièges à pourvoir. Le conseil municipal des Bouchoux devant être constitué de 11 membres, une liste sera réputée complète à 9 candidats. Pour être éligible en qualité de conseiller municipal, cinq conditions doivent être réunies :

- être français ou ressortissant de l'Union européenne ;
- avoir 18 ans révolus au jour du scrutin ;
- avoir satisfait aux obligations militaires ;
- être électeur de la commune ou être inscrit au rôle des contributions directes de la commune ou justifier devoir l'être au 1er janvier 2026 (candidats "extra-communaux") ;
- être candidat dans une seule circonscription électorale.

La date limite pour déposer les listes de candidats pour le premier tour est fixée au 26 février 2026 à 18 heures.

Le mode de scrutin aux élections municipales est un scrutin de liste proportionnel (avec une prime de 50% pour la liste arrivée en tête) à deux tours. Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec une alternance obligatoire une femme, un homme ou inversement. Par ailleurs, l'interdiction du panachage modifie les règles jusque là en vigueur sur la validité des bulletins lors des élections municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants. Un décret du 6 août 2025 précise que les bulletins comportant une modification de l'ordre des candidats ou une mention manuscrite sont désormais considérés comme nuls.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir (prime majoritaire). Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenu.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé. Lors du second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Elections (suite)

Vous pouvez toutes les informations vous concernant (vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale, par exemple), vous inscrire si ce n'est pas déjà fait ou donner procuration si vous êtes absents aux dates des élections sur le site du ministère de l'intérieur :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

N'hésitez pas à vous renseigner

Commission Agriculture Forêt Environnement Tourisme

Le travail de suivi parcellaire communal (limites de parcelles, peinture d'information, nettoyage, pancarte) a été poursuivi durant cette année.

L'opération veille/ action immédiate sur les épicéas scolytés a été reconduite conjointement avec les communes de La

Pesse et de Choux. Malheureusement aucune subvention de l'Etat n'est venue aider cette opération, abattage / écorçage immédiat et astreinte des ETF, comme c'était le cas les années précédentes.

Pourtant selon l'étude FORDEAD menée par le département de la santé des forêts- Pôle Bourgogne Franche Comté, les forêts communales

traitées de nos trois communes paraissent moins impactées par les scolytes et ce depuis plusieurs années (3 ans).

Ainsi peut-être que notre action irait dans le bon sens et préserverait un peu notre capital de bois vert.

Cette année 100 m³ de bois scolytés ont été coupés sur notre forêt traitée et seront commercialisés. Le bilan du volume d'épicéas secs coupés en 2025 s'élève à 650 m³.

Pour l'année 2026 se posera la question de reprendre les coupes de bois vert comme par le passé selon le plan de gestion qui, depuis plusieurs années, est totalement bouleversé. La réflexion va porter sur notre approche de la forêt, son équilibre, sa prévalence économique. Par ailleurs le volume du bois vert coupé s'ajoutant aux bois secs constituera alors un volume de bois prélevé dans notre forêt conséquent.

En 2025 le conseil municipal avait décidé le gel des coupes de bois vert pour 1 an. Durant cette année 2025 des lots de hêtres « bord de route » d'environ 5 m³ chacun, 8 lots en tout au Roseloir ont été proposés à la population des Bouchoux.

La commission AFET



Les informations municipales

Commission Eau - Assainissement

Où en est-on ?

L'assainissement collectif des eaux usées de l'habitat groupé de la commune des Bouchoux, en l'occurrence le village et Très-la-Ville, comporte deux parties. L'une est constituée des réseaux qui est l'ensemble des canalisations qui amènent les effluents vers les stations d'épuration. L'autre concerne les stations elles-mêmes qui, dans le cadre de ce projet, correspondent à quatre unités de traitement par filtre planté de roseaux, méthode appelée phytoépuration.

Rappelons la localisation de ces quatre unités :

Village Nord - Chemin de l'Ancien Abattoir,

Village Sud - Rue de la Millière

Très-la-Ville Nord - Lotissement

Très-la-Ville Sud - Rue du Bief de la Galanche

Ce choix a été fait pour répondre à plusieurs exigences mentionnées lors des réunions publiques et dans le dernier Écho des Couloirs (N°30/2025). En



particulier, il s'agissait de ne pas dépendre de dispositifs couteux et énergivores comme des pompes de relevage ou d'une augmentation importante de la longueur du réseau de canalisations qui auraient amené les effluents à un seul endroit si le choix s'était porté sur une seule station de traitement.

A l'heure où ces lignes seront lues, la première partie, le réseau, est réalisée, y compris les boîtes de raccordement aux particuliers, à quelques exceptions près à Village Nord et Très-la-Ville Sud. En revanche, la réalisation des filtres a pris un peu de retard mais les deux plus grands représentant 85 % de la quantité à traiter sont réalisés. Même si des retards dans l'intervention de l'entreprise en charge de cette partie des travaux a pu être la source de dépassements conséquents du calendrier, mentionnons que la complexité de la réalisation en terrain fortement accidenté et les adaptations aux imprévus comme la nécessité de traiter spécifiquement des eaux pluviales menaçantes pour l'ouvrage à Village Nord n'ont pas facilité la tâche.

Quoiqu'il en soit, avec un début à la fin d'octobre 2024, la très grande partie des travaux nécessités par l'assainissement collectif des Bouchoux est réalisée un an plus tard.

Avant, maintenant et après, le traitement des eaux usées dans la durée

Implication de la commune

L'implication de la commune a tout d'abord été celle de la conception et conduite du projet jusqu'à sa réalisation pour répondre à une exigence légale dans le respect des équilibres environnementaux, à moindre coût et dans une perspective de durabilité. Une première conception de l'installation a été envisagée en 2019 avec l'aide du bureau d'étude Chleaué mais c'est seulement 6 ans plus tard que la mise en service peut être opérationnelle. Ce laps de temps traduit l'implication et la persévérance de l'équipe municipale. Une fois l'installation en activité, l'implication de la commune change de nature puisqu'il s'agit de maintenir le dispositif en état de fonctionner au bénéfice des abonnés. En particulier, les travaux de maintenance comportent une gestion et une surveillance hebdomadaire par l'employé communal, le faucardage (fauchage) annuel des roseaux en fin de saison et l'évacuation des boues à un rythme qui peut être de plusieurs années.

Implication des abonnés.

L'implication des abonnés raccordés au réseau est double. Tout d'abord, il s'agit d'une participation financière. Par le paiement des taxes de raccordement, les habitants participent au coût des travaux du système assainissement des eaux usées (3300 €TTC/ raccordement de l'habitation existante, 6600 €TTC/ raccordement d'une construction neuve). Le total représente entre 10 et 13 % du coût total de l'équipement. On notera que dès le raccordement, il y a appel à paiement de cette taxe.

Par ailleurs, le paiement de la taxe d'assainissement (1€50/m³, bientôt 2€50/m³) associée à la consommation d'eau constitue une participation à l'entretien de l'installation dans la durée.



Ensuite l'implication des abonnés est fondamentale et même essentielle dans leur pratique au quotidien. Le dispositif par phytoépuration repose sur un cycle naturel du vivant. Les « habitants » du filtre, en l'occurrence tous les micro-organismes, doivent être maintenus en bonne santé et en particulier ne doivent pas être confrontés à des substances qui peuvent les tuer.

Certains produits doivent donc impérativement être écartés de tout écoulement dans les conduites d'eaux usées:

Peintures et solvants, cires et résines synthétiques,

Produits pétroliers, huiles de vidange

Pesticides, bactéricides, fongicides

Produits toxiques (voir indications sur étiquettes des emballages)

Déboucheurs chimiques, eau de Javel,

De même tout produit qui risque de colmater les conduits de rejet dans les filtres est à écarter comme l'huile, mais aussi et surtout des produits d'hygiène comme les lingettes, cauchemar absolu de tous les gestionnaires de système des eaux usées. Le colmatage des dégrilleurs conduit non seulement à entraver le fonctionnement du système mais aussi et surtout devient un calvaire pour l'employé qui assure la maintenance, en l'occurrence l'employé municipal.

Souvent présenté comme un service offert aux habitants, l'assainissement demande la participation de tous au quotidien quand on fait le choix d'une méthode respectueuse du vivant et de notre environnement. Nul doute que cette nouvelle année propice aux bonnes résolutions amènera chacun à tout faire pour que ce projet devenu réalité soit une réussite.

L'équipe de la commission Eau/Assainissement vous présente ses meilleurs vœux pour 2026 !

Benoit Collin, Sylvain Dionnet, Jérôme Grenard,
Jean-Marc Henrotte, Claude Perrier

Commission Bâtiments

Rénovation Appartement I « sous la poste »

Rappelons que ce logement a été classé G au DPE ainsi impropre à la location. Le projet est de rendre cet appartement agréable et fonctionnel. Les travaux ont concerné 2 postes essentiels : les dépenses énergétiques avec le changement de la porte d'entrée, de toutes les fenêtres (double vitrage) et l'isolation des murs extérieurs, des sols sur la totalité des zones de vie. Et la réorganisation avec la création de la salle de bain / WC faisant communiquer les espaces de circulation, installation et aménagement d'une cuisine adaptée.

Par ailleurs l'ensemble de l'appartement a été repeint et a subi une remise aux normes électriques. Cette opération a nécessité l'intervention de plusieurs entreprises mais de nombreux travaux ont été réalisés en régie communale. Ces travaux, au titre de « rénovation thermique d'un logement » ont été éligibles à la DETR (subvention départementale) à hauteur de 30% soit 5334 euros pour un coût de travaux de 17781 euros HT

Salle paroissiale

Réhabiliter, rénover la salle paroissiale pour lui permettre de retrouver sa place dans notre commune de lieu d'animation, culturel, de rencontres tel était ce projet engagé depuis maintenant plus de 3 ans. Après les étapes administratives obligatoires, agrément sécurité incendie ERP et programme accessibilité PMP, les travaux ont réalisé selon les recommandations. Par ailleurs les travaux d'aménagements d'isolation sous la scène, les peintures des murs, du plafond, l'installation électrique (supervisé par Stéphane) ont été effectué par un groupe de bénévoles fourni et motivé. Sans cette l'énergie de cette équipe communale, ce projet aurait certainement plus compliqué.



La commune qui portait ce projet a pris sa part pour environ 10 000 € TTC : entreprises (plafond, portes, équipements électriques) également peintures et bois.

Certains matériaux ont généreusement été donnés par des particuliers (laine de verre, radiateurs...) et le comité des fêtes a fourni gracieusement la peinture du sol ainsi que 30 chaises et 3 tables.

Alors maintenant vous pouvez venir voir, la salle paroissiale est fonctionnelle. Elle est donc réservée aux manifestations culturelles artistiques associatives organisées par des associations ou structures dont le siège est domicilié aux Bouchoux ainsi qu'aux particuliers habitants la commune.

Pour la location, il faudra contacter la Mairie.

Toits-couvertures des bâtiments et édifices communaux.

Depuis des années, nous savons que les toits des bâtiments communaux sont vieillissants, endommagés, fragilisés, certains avec des gouttières récurrentes menaçant l'édifice lui-même comme l'église.

Des travaux en régie sont effectués régulièrement et ce depuis de nombreuses années, cela reste bien insuffisant.

Ainsi ces bâtiments : Epicerie/ chasseur, Mairie, Sur le puits, Eglise vont devoir faire l'objet de travaux de charpente -couverture à court ou moyen terme.

Une réflexion communale est à mener dans ce sens.

Commission bâtiment : Benoît Collin, Jérôme Grenard,
Jean-Marc Henrotte, Claude Perrier-Cornet

Commission Voirie

Comme les autres années les chemins de la commune ont souffert.

Plusieurs raisons ont contribué à cette dégradation, bien sûr il y a l'usure due aux intempéries qui ne nous ont pas épargné au printemps et à l'automne mais, il y a un autre facteur qui s'accentue ces dernières années, c'est l'exploitations de bois liée au phénomène des scolytes.

Cette catastrophe nécessite un abattage rapide et massif, qui amène un flux de grumiers et camions considérable fragilisant les accès à vos habitations, mais aussi les chemins à proximité de ces exploitations.

Une surveillance est très compliquée à mettre en place car ce sont des exploitations de parcelles privées et la commune n'est jamais informée des dates de ces opérations, , information qui permettrait une procédure adaptée.

L'année dernière nous annoncions un travail sur la réouverture de la route du MAPPA. Or nous avons eu une mauvaise surprise : l'enrochement qui soutenait

l'ouvrage s'est complètement affaissé sur une partie. Après étude avec l'entreprise AATP qui avait réalisé les travaux, il a fallu alléger l'enrochement, planter des pieux en ferraille le long de celui-ci, mais aussi en contre-bas pour retenir le talus et lui permettre de se stabiliser.

Heureusement toute la structure de la route, couche de forme et enrobé mis en place par le département, n'ont pas bougé.

C'est pour cela que la commission et le conseil n'ont pas pris de décision sur la réouverture de cette route qui reste sous surveillance.



2025 a vu une rénovation du chemin des Cernois avec un reprofilage complet et une recharge de matériaux importante ce qui a permis d'avoir une structure

homogène et carrossable.

Vu la pente importante de cette voie un travail sur la canalisation des eaux pluviales et de ruissellement a également été effectué par la pose de plusieurs nouveaux renvois d'eau judicieusement placés.

Des chantiers et des dossiers sont en cours de discussion et de validation qui pourront se réaliser fin 2025 ou début 2026.



Comme toutes les années une campagne de groize a été menée par l'employé communal sur divers chemins, n'hésitez pas en 2026 à prendre contact avec la commission si besoin.

Patrick Clément a procédé aussi au dégagement des abords des chemins avec l'épareuse de la commune, ce qui permet un entretien régulier et un déneigement plus facile.

La commission voirie

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

L'opération « portage de repas » mis en place en collaboration avec la Poste, profite actuellement à plusieurs personnes de notre municipalité, cette offre de qualité est bien appréciée. Elle permet à des personnes seules ou en couple de profiter de repas au quotidien ou occasionnellement en cas de soucis temporaires. La mise en place est facile et rapide. Il suffit d'une signature de convention entre le bénéficiaire et la municipalité, alors, n'hésitez pas à solliciter la mairie si besoin.



Notre centre communal d'action sociale a, comme toutes les années, confectionné et distribué les colis à nos anciens. Ces moments chargés d'émotion, de rires, de sourires n'ont pas de valeur et doivent absolument être perpétués. L'équipe du CCAS a décidé de faire découvrir les produits et saveurs de nos producteurs locaux, en ajoutant ces derniers dans chaque colis distribué. Cette belle idée continuera cette année.

Le 22 juin le CCAS a également organisé, conjointement avec le Cantou, une journée avec les anciens. Un barbecue a été préparé par les membres du CCAS (et/ou leurs conjoints), afin d'alléger le travail du personnel du cantou, pour une journée inoubliable et très sympathique, appréciée de l'ensemble des convives présents. Ce moment convivial a été pris en charge financièrement par le centre communal d'action sociale des Bouchoux, et sera sûrement reconduit en 2026.

Le Président, Jérôme GRENARD

La vie de la commune

SIVOS La Pesse Les Bouchoux

Écoles: les effectifs en hausse

La rentrée de septembre 2025 s'est bien passée, avec 24 élèves du CE1 au CM2 à l'école des Bouchoux et 23 élèves de Petite section à CP à l'école de La Pesse. Les effectifs de notre regroupement pédagogique intercommunal repartent donc à la hausse, tendance qui devrait se poursuivre l'année prochaine... Les activités scolaires seront variées, en témoigne ce qui est déjà programmé pour l'année scolaire: cycle sur les fourmis, percussions, vélo, ski pour les plus jeunes, jeux de ballons, temps intergénérationnels au cantou, lien avec le collège, raquettes, cross et jardin verger pour les grands, mais aussi vélo, théâtre et cinéma pour les deux classes! Le SIVOS espère que des projets communs ou des activités faisant le lien entre temps scolaires, périscolaires et extrascolaires pourront encore se développer, grâce à l'appui des Francas du Jura et dans le cadre des dispositifs Territoire Educatif Rural et de la Convention Territoriale Globale bientôt renouvelée avec la CAF du Jura, pour que les enfants puissent s'épanouir dans une école à taille humaine, proche de chez eux et ouverte sur le territoire.

Délégué du SIVOS

Syndicat Intercommunal des Eaux Haut-Jura Sud (SIEHJS)

Pour rappel le Syndicat regroupe 5 communes : Les Moussières, Bellecombe, la Pesse, Les Bouchoux et une partie de Septmoncel soit 606 abonnés.

La commune des Bouchoux avec 122 abonnés représente 20% des abonnements.

Qualité de service : depuis 2023, date de rénovation des médias filtrants de la station de l'Embouteilleux (unique ressource avec le captage de La Burne aux Bouchoux), la qualité de l'eau fournie aux abonnés n'a fait l'objet d'aucune non-conformité sur les analyses réalisées régulièrement par l'Agence Régionale de Santé.

Le réseau de distribution : représente plus de 70 Km de canalisations qui sont en parties vieillissantes tout comme les compteurs individuels des usagers. Le syndicat a donc mandaté un bureau d'étude (Profilestudes) pour établir un état des lieux complet des réseaux et installations du syndicat afin d'établir un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (Le PGSSE est un document de gestion destiné à garantir la sécurité sanitaire de l'eau potable distribuée à la population. Il vise à prévenir les risques sanitaires liés à l'eau potable à travers une analyse complète des sources, du traitement, du stockage et de la distribution de l'eau).

Dans l'attente des résultats de cette étude le syndicat poursuit de nombreux travaux d'entretien sur les réseaux et installations (interconnexion avec le syndicat des Rousse, entretien et remise en état des réservoirs,...)

La ressource en eau : Face aux difficultés d'approvisionnement actuel et à venir (Lac de l'Embouteilleux) 5 forages ont été réalisés aux Tallonards (commune de la Pesse), les travaux se poursuivent mais des blocages administratifs ralentissent leur

mise en service qui, espérons-le, devrait être effectuée en 2026. Assurant ainsi une qualité et un approvisionnement en eau pérennes.



Petit rappel : pour toutes réclamations il vous faut prendre contact directement avec SUEZ qui est le prestataire de service du syndicat, vous trouverez les contacts sur votre facture d'eau (téléphone, mail, adresse) et alerter le syndicat en cas de difficulté.

Le délégué communal au SIEHJS,
JM Henrotte

SIVU des Couloirs

Le SIVU a la gestion de l'emprunt de la caserne , mais aussi assure le suivi et l'entretien du bâtiment qui commence à prendre de l'âge.

Le bardage a fait peau neuve sur deux face est a bénéficiaire d'une aide de l'état au titre de la DETR. Cette opération réalisée et menée par l'entreprise Vignot charpente, a permis d'améliorer l'étanchéité de l'ouvrage qui en avait grandement besoin. Cette réflexion a permis de donner à la caserne un très bel aspect apprécié de tous les pompiers et tous ceux qui passent à proximité de celle-ci.



Nous en avons profité pour refaire l'éclairage extérieur sur la totalité des deux façades réalisé par l'entreprise SVE, cette opération a été faite conjointement par le SIVU et l'Amicale des couloirs. Toute la partie servant à l'opérationnel a été pris en charge par le syndicat avec la pose d'éclairage solaire, et la partie terrain de pétanque est financée par l'Amicale des sapeurs-pompiers.

Autre chantier suivie par le SIVU, le contrôle des poteaux incendie.

Sur le secteur de nos deux communes les employés communaux ont relevé les pressions et contrôlé l'état de chaque borne incendie afin d'établir un tableau complet de l'état de ceux-ci de manière à prévoir les opérations à mener, pour que notre réseau reste et soit opérationnel en cas de sinistre. Sur le prochain mandant, un travail sur notre schéma directeur de lutte contre l'incendie sera à mener. Ce travail sera à faire sur l'ensemble du territoire de notre collectivité. C'est pourquoi le SIVU a consulté plusieurs bureaux d'étude pour définir un état précis de notre défense incendie qui permettra à chaque commune de prendre un arrêté et de travailler les mesures à mettre en place. Bien sûr celles-ci devront être现实istes et supportables financièrement par nos deux communes. Le choix du bureau d'étude sera pris par les conseils municipaux, car le SIVU n'a pas la compétence dans ce domaine.

Nous vous tiendront au courant de l'avancement de ce dossier qui va prendre plusieurs années, vu l'étendu du travail.



Le Président, Jérôme GRENARD

Une belle cérémonie du 11 Novembre

Cette année, la commémoration de l'Armistice du 11 novembre aux Bouchoux a donné lieu à une cérémonie particulièrement émouvante et empreinte de recueillement, grâce à l'implication de nombreux participants.

La commune a eu le plaisir d'accueillir la chorale Bouch'rOndes, dont les voix ont accompagné ce moment de mémoire à travers l'interprétation de deux chants forts de sens : Row On – Row On, porteur d'un message de résilience, d'espérance et de lumière après l'épreuve, ainsi que le Chant des Partisans, symbole puissant de résistance et de liberté.



La commune a également accueilli Pauline Lebaron, dont l'interprétation de La Marseillaise à la trompette a renforcé le caractère solennel de cet instant de mémoire.



Elle tient par ailleurs à saluer la belle participation des sapeurs-pompiers du CIS des Couloirs, dont la présence a témoigné de leur engagement au service de la population et des valeurs républicaines.



Un remerciement tout particulier est également adressé au porte-drapeau de la commune, ainsi qu'à Simon, qui a accepté de déposer les fleurs au pied du monument avec une fierté pleinement méritée.

Bénéficiant d'une météo clémente, ce moment de recueillement a rassemblé un public nombreux, venu partager ensemble le devoir de mémoire et témoigner de son attachement aux valeurs de paix, de solidarité et de transmission.



Fibre optique et fermeture du réseau cuivre

La fermeture commerciale du réseau cuivre est désormais effective, il n'est plus possible de faire une demande d'ouverture de ligne téléphonique sur le réseau cuivre existant.

La fermeture technique est en cours et se poursuivra jusqu'à fin 2030, à cette date (inconnue actuellement pour notre commune mais irrévocable à terme) l'ensemble des services : téléphonie , ADSL et autres passant par le réseau cuivre seront suspendus définitivement.

Les solutions proposées :

Raccordement à la fibre dès que possible si éligible

Téléphonie mobile et réseaux 4G/5G avec un partage de connexion

La réception par satellite

Et pour celles et ceux qui ne souhaiteraient conserver qu'une ligne téléphonique sans internet, les opérateurs proposent des solutions, renseignez-vous.

A l'heure actuelle seules 25 à 50% des habitations sont éligibles au THD (fibre optique).

Questionnés lors d'une réunion en sous-préfecture, fin novembre 2025, les services de l'état (préfecture et département en charge du déploiement) se sont engagés à trouver des solutions pour l'éligibilité au THD des habitations qui restent sans solution de raccordement pour le moment. Faute de pouvoir terminer le déploiement face au refus de certains propriétaires de voir implanter de nouveaux poteaux sur leurs propriétés.

ORANGE, propriétaire du réseau cuivre ne peut libérer les poteaux actuels pour faire passer la fibre uniquement sur le domaine public et ENEDIS refuse la pose de la fibre sur certains poteaux déjà surchargés d'où une impasse...

Rappelons que lors du déploiement de l'électricité et du téléphone, à l'époque tous deux services publics (EDF et France Télécom), l'implantation des poteaux et des lignes ne faisaient pas l'objet de demandes auprès des propriétaires privés et que désormais ces services ont été privatisés.

Restons cependant optimistes mais néanmoins vigilants, des solutions pour les « bloquants » sont en cours d'études et nous restons en contact avec les responsables du déploiement afin de trouver une issue à chaque situation avant la fermeture du réseau cuivre qui s'approche à grands pas.

Quelques sites de référence concernant le démantèlement du réseau cuivre :

<https://www.arcep.fr/que-va-changer-la-fermeture-du-reseau-cuivre>

<https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit>

<https://reseaux.orange.fr/>

ATTENTION ! aux nombreux démarchages frauduleux, vous restez les seuls à décider, n'hésitez pas à contacter plusieurs opérateurs et faites-vous assister si besoin.

Pour les élus,
JM Henrotte



Communauté Haut Jura Saint Claude

La Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des habitants. Elle exerce de nombreuses compétences et gère des équipements et services structurants pour l'ensemble du territoire. Parmi eux figurent les médiathèques, le musée, le conservatoire, les gymnases du Plateau et de Val de Bienne, l'Office du Tourisme, les pistes de ski nordique, ainsi que l'entretien et la valorisation des sentiers inscrits au PDIPR, en lien avec le Département et les communes. La Communauté de Communes assure également le portage et la coordination de projets d'envergure, pensés pour renforcer l'attractivité et la qualité de vie.

Plusieurs projets majeurs sont actuellement conduits : l'aménagement des Gorges de l'Abîme, visant à valoriser ce site naturel emblématique tout en conciliant accueil du public, sécurité et préservation de l'environnement ; la restauration du site de l'ancienne usine Chapuis-Comoy, dite *friche Chacom*, avec pour objectif de renaturer ce site, de lui redonner vie en le transformant en un jardin accessible au public ; la construction du futur centre nautique communautaire, équipement structurant attendu, qui répondra aux besoins sportifs, scolaires et de loisirs de l'ensemble de la population locale mais qui sera aussi un atout important pour l'image de notre territoire et l'accueil des touristes.

Ces projets traduisent la volonté de la Communauté de Communes d'investir durablement dans l'avenir du Haut-Jura.

Par ailleurs, la Communauté de Communes élabore actuellement son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), document stratégique qui fixera les règles d'aménagement et de construction pour les années à venir.

La prochaine réunion publique concernant le secteur de la Vallée du Tacon (Les Bouchoux, Coyrière, Coiserette et Villard-Saint-Sauveur) aura lieu le 20 janvier 2026. Ouverte à tous, elle permettra de s'informer et d'échanger autour de ce projet de territoire.

Toutes les informations sont disponibles sur : hautjurasaintclaude.fr/PLUi

Une autre action déployée par la Communauté de Communes qui peut vous intéresser directement est l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Ce dispositif permet d'accompagner les propriétaires, occupants ou bailleurs, dans leurs projets de rénovation et d'amélioration du logement. Dans le cadre de l'OPAH

Pour tout renseignement, contactez SOLIHA 03au 84 86 19 10 ou par mail à habitat@hautjurasaintclaude.fr. ou à la Maison de projet – 9 rue de la Poyat 39200 Saint Claude.

La Maison du projet, ouverte les jeudis toute la journée et le vendredi matin a été mise en place dans le cadre du projet Petit Ville de Demain et est ouverte à tous les habitants de notre collectivité. C'est un espace central dédié à la rencontre, à l'information et à l'accompagnement des habitants et des acteurs locaux dans la transformation du territoire. Vous pourrez prendre rendez-vous pour rencontrer les services de l'AJENA, l'ADIL, le CAUE et bien sûr SOLIHA.

Autre nouveauté : la réservation en ligne des salles communautaires : Les salles du pôle de services du Tomachon et des Dolins via le site internet de la Communauté de Communes, facilitant ainsi les démarches pour les associations et les habitants.

Isabelle HEURTIER

Le bulletin municipal ouvre ses pages aux associations et aux acteurs économiques de la commune. Les informations données sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Tous les responsables d'associations et d'entreprises ont été contactés pour fournir un texte ; pour celles qui en ont communiqué un, il se trouve ci-après.

Amicale des Pompiers des Couloirs

La liste des manifestations organisées cette année par l'amicale est encore longue et nous a permis de recruter bon nombre de nouveaux pompiers. Organiser un réveillon, participer aux différentes fêtes de village, vendre des blichons au marché des Bouchoux, organiser une boume d'Halloween et une chasse aux œufs de paques pour les enfants. Tout cela est un moyen de communiquer avec les gens, de transmettre la flamme et de mettre en garde sur l'avenir incertain et constamment menacé de notre centre de secours apprécié et important pour notre population.



Nous avons à cœur que l'amicale serve de lien entre le centre de secours et la population. Que celle-ci reste informée des intrigues qu'il s'y trame et puisse s'en inquiéter.

La belle dynamique de notre association, les valeurs qu'elle protège et les enjeux qu'elle cherche à défendre mobilise même au-delà de nos effectifs. Nous avons en effet la chance d'avoir été rejoints par des personnes n'ayant pas fait du centre et qui nous sont d'une aide précieuse. Merci à vous pour vos bras et vos idées.

On vous attend maintenant nombreux sur les manifestations à venir ! Venez nous rencontrer, échanger, demander la recette des blichons et vous informer sur l'avenir d'un centre de secours qui vous appartient.

La vie associative



Pour nous contacter :
Amicale des sapeurs-pompiers
des Couloirs
amicalelescouloirs@gmail.com
Présidente Coraline VINCENT
06.60.13.37.46.

Héritages Boucherands

Claude Perrier-Cornet avait lancé dans l'Echo des Couloirs 2024 l'idée de valoriser le patrimoine de la commune des Bouchoux : l'association Héritages boucherands a vu le jour le 05 septembre de cette année.

Elle se donne pour objectif de répertorier, sauvegarder et mettre en valeur l'héritage patrimonial de la commune: son histoire, la restauration des édifices (église, ponts, fours, fontaines, calvaires, Mairie), répertorier le bâti ancien (fermes, moulins,...), collecter les histoires (témoignages...), répertorier les chemins oubliés ou non (de déplacements, d'écoliers...), autour de 6 groupes de travail indépendants - les sentiers, les moulins, l'histoire du village, la restauration du bâti, le petit patrimoine et la communication pour les échanges et la diffusion des informations à l'ensemble des adhérents.

Il est possible d'adhérer à n'importe quel moment, de rejoindre les déjà 23 membres de l'association et d'intégrer un ou plusieurs groupes de travail.



Contact : Yves Peudon – yves.peudon@wanadoo.fr – 06 37 36 45 45
A bientôt !

La vie associative

APE La Pesse - Les Bouchoux

L'Association des Parents d'Élèves des écoles de La Pesse et Les Bouchoux vous souhaite une belle et heureuse année à tous.

Chaque année, L'APE organise plusieurs événements afin d'aider au financement des activités scolaires des élèves. Vente de chocolat (novembre), stand au marché de Noël (décembre), tombola (novembre), soirée raclette à l'ancienne (février) et vide grenier (31 mai 2026)... autant d'occasions de soutenir nos actions.

Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes lors de nos manifestations ainsi que les bénévoles et les parents qui se sont mobilisés. Pour tous renseignement, vous pouvez nous contacter par mail apelpessellesbouchoux@gmail.com

Au plaisir de vous rencontrer lors des manifestations. Le Bureau de l'APE La Pesse Les Bouchoux

Le Bureau de l'APE

Comité des fêtes et des animations des Bouchoux



Pendant l'année 2025, le Comité des fêtes et des animations a largement rempli son rôle d'animation *en maintenant les manifestations désormais installées* :

La 28^e Juraquette, le 16 février (220 participants, 300 repas servis)
Le Vide grenier, 15 mai (40 exposants) avec l'APE

Le 14 juillet (250 repas servis) avec l'Amicale des sapeurs pompiers

Le fête du 15 août (180 repas servis) avec l'association TATENKOI
en proposant des manifestations innovantes:

Le Grand Bal des Bouchoux, (19-21 mai) avec l'école anémochore, un pari qui s'est avéré un énorme succès !!! Trois jours non stop d'initiation à la danse folk, d'ateliers musique et des bals pour enfants et adultes. (260 participants et 300 repas ou casse-croûtes servis durant le week end).

Initiation à la dégustation de vins : le 17 octobre Thierry Jeantet a accompagné 19 personnes sur la grande aventure des vins.

Sans oublier la **sortie montagne**, début juillet où 19 personnes passé la nuit au refuge de Vogealle et ont découvert les superbes paysages de Fer à cheval.

et les deux ateliers permanents:

La Chorale « les Bouch'rondes », 30 choristes qui répètent tous les Jeudis à 19h à la Salle paroissiale sous la houlette de Lucie. Trois concerts ont été donnés cette année, un premier le 9 avril organisé par l'association Les Mains Vides, dans la combe de la Main morte (commune de Saint-Claude), le deuxième lors du Grand Bal des Bouchoux et le dernier le 2 novembre à l'église des Bouchoux avec la participation de la chorale Les Bellalavoix, de Paris.

La Gym volontaire, où 50 courageux se divisent en deux sessions les mercredis, soit à 18h20 ou 19h30 avec Diego, nouveau coach sportif.

Côté investissement, le CDF a acheté deux nouveaux vite-abris de 9m² chacun et a aidé à la réhabilitation de la salle paroissiale en finançant la peinture du sol et en l'équipant de trois grandes tables pliantes et de 30 chaises (800 € le tout), complétant ainsi l'élan de solidarité durant ce chantier. Toutes ces manifestations et les investissements prouvent que le lien social est le moteur de tout. Se retrouver, échanger, créer des rencontres conviviales et dynamiques reste toujours la priorité du CDF.

Comité des fêtes qui n'existerait pas sans ses **bénévoles** auxquel·le·s on adresse un **grand merci** du fond du cœur.

Il reste un bémol dans ce ciel ensoleillé. Les bénévoles vieillissent et sont un peu fatigués un peu de sang neuf, un engagement des plus jeunes serait souhaitable et nécessaire afin que perdure la dynamique du comité des fêtes que beaucoup nous envient !

Bonnes fêtes à tous !

Claudine Egraz, présidente du comité des fêtes
comite.fetes.bouchoux@gmail.com



Le Gitalet - L'Épicéa : un nouvel écrin d'accueil aux Bouchoux

Un gîte confortable pour se ressourcer dans le Haut-Jura

Ouvert depuis avril, Le Gitalet - L'Épicéa a bien trouvé sa place dans le paysage du village. Situé 9 rue de la Millière, ce gîte spa- cieux de 150 m², entièrement rénové, peut accueillir jusqu'à 8 personnes dans ses 4 chambres chaleureuses et fonctionnelles.

Pensé pour accueillir familles, amis ou groupes, il offre un équipement complet. Une cuisine moderne entièrement équipée, un salon lumineux, deux salles de bain, buanderie, des garages et rangements pour vélos, motos ou matériel, mais aussi une salle de jeux - baby-foot, livres, jeux - ravit petits et grands, tandis que le balcon, le jardin et le parking goudronné facilitent le séjour.

Le gîte inclut également linge fourni, lits faits à l'arrivée, Wi-Fi, et des services pratiques appréciés des voyageurs.

Une première saison réussie

Inauguré le 12 avril, Le Gitalet - L'Épicéa a déjà accueilli 110 personnes sur 14 séjours.

Les principales destinations explorées par nos visiteurs ont été la Croix des Couloirs et la cascade, deux lieux emblématiques qui ont enchanté ceux venus découvrir notre belle commune.

Le gîte a été visitée en septembre, par JURA TOURISME qui lui a attribué la distinction 4 étoiles, une belle récompense pour cette première année.

Un gîte ouvert sur la vie locale : partenariats et projets

Attachés à faire vivre l'économie locale, nous développons des partenariats avec les acteurs du village.

Parmi eux, l'épicerie Les Couloirs, qui propose un service très apprécié : la livraison des courses directement dans le gîte pour le jour d'arrivée des voyageurs.

Un confort supplémentaire qui valorise les commerces locaux.

Nous restons ouverts à toute nouvelle collaboration avec artisans, producteurs, commerçants ou acteurs touristiques du secteur, pour proposer ensemble des séjours simples, chaleureux et ancrés dans le territoire.

Vous êtes professionnel ? Particulier ? Contactez-nous !

Que vous soyez artisan, commerçant, praticien bien-être, guide, éducateur sportif, ou simplement un habitant souhaitant accueillir famille ou amis dans un cadre agréable... Nous pouvons co-construire avec vous des séjours personnalisés pour vos clients, vos activités ou vos proches. A bientôt pour de belles expériences au cœur du Haut-Jura !



La vie économique



Isabelle et Denis Grandclément
Site : <https://www.legitalet.com>
Email : legitalet@orange.fr
tél : 06 82 16 77 95

SERRURERIE ANDREA PLASSARD

« Aller à la rencontre d'Andréa, c'est aller à la rencontre d'un passionné de l'artisanat au sens large. » Sophie H. – Hebdo du Haut-Jura 17/04/25



D'abord Fustier à la Pessière près de 7 années, j'ai ensuite voulu perpétuer la passion du bel ouvrage de mes ateliers dans le domaine de la métallerie. Serrurier de père en fils depuis 4 générations, je suis à votre service pour le dépannage d'urgence à domicile : ouverture, installation, réparation et sécurisation de toutes portes & toutes serrures. Je me déplace à soixante kilomètres autour de Les Bouchoux ce qui me permet de répondre à une large clientèle. Mon amour de la forge m'amène aussi à créer des pièces uniques, tel que des couteaux, des armes anciennes et des outils de serrurier. Je m'inspire beaucoup des arts médiévaux. J'ai dernièrement fabriqué une épée réplique du 13^e siècle. Pour obtenir le résultat escompté, je prépare des plans, je chauffe les pièces de métal, je disque, je meule, je soude, répare et restaure.

Depuis peu, je détiens le Label des « Serruriers de France » et intégré « La fédération française du bâtiment du Jura ». Un gage de confiance, de promotion des professionnels de la serrurerie et du bâtiment, soucieux de défendre l'image de leur métier et de protéger le consommateur.

Si vous souhaitez me contacter, n'hésitez pas à m'appeler 7 jours sur 7, 24h sur 24 au : 06 08 08 17 66 ou sur andrea@serrurier-saint-claude.com.

Vous pouvez aussi visiter mon site internet : www.serrurier-saint-claude.com, où vous trouverez tous mes services et tarifs, et me suivre sur les réseaux facebook et instagram en cherchant « serrurier.andrea ». Je poste du contenu sur mes travaux régulièrement ; notamment ceux de la cathédrale de Saint-Claude dans laquelle j'ai restauré le parc serrure en entier.

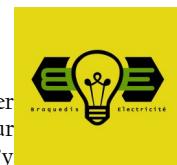


BROQUEDIS ELECTRICITE

Pour que les BOUCHOUX restent au jus.

Arrivé en 2017 dans le Haut Jura, après une vie d'artisan Luthier Guitare en pays Nantais, je me suis formé à la Ferronnerie d'Art sur Saint Amour. J'ai ensuite monté un petit atelier à La Pesse afin d'y pratiquer la forge en tant qu'activité secondaire. Et c'est finalement à l'été 2021 qu'avec ma compagne nous avons pu nous porter acquéreurs d'une charmante maison au cœur du village des Bouchoux. Ceci s'est accompagné d'une complète reconversion professionnelle vers un domaine qui pour autant ne m'était pas étranger : l'Électricité du Bâtiment. Je suis donc maintenant, au travers de ma petite entreprise, BROQUEDIS ELECTRICITE, entièrement à votre disposition pour tout travaux de rénovations, installations neuves, mises aux normes ou réparations.

N'hésitez donc pas à me contacter par téléphone ou par mail afin de me faire part de vos projets ou besoins.



Cordialement,
Christophe Broquedis
BROQUEDIS ELECTRICITE

Tel : 06 36 41 83 55

Mail : broquedis.electricite@gmail.com

Faut qu'ça pousse

Voilà 10 ans que Faut qu'ça pousse se fait le plaisir de vous proposer des légumes et petits fruits issus d'une agriculture paysanne et naturelle.

On se retrouve donc au printemps pour une nouvelle saison.

Le 16 mai 2026, nous organisons comme chaque année une vente de plants potagers et de fleurs au jardin.

Pour rappel il est préférable de passer commande avant fin mars grâce à nos bons de commandes visibles à l'épicerie des Bouchoux et à la boulangerie de la Pesse afin que nous puissions semer en conséquence. Un marché exceptionnel aura lieu à cette occasion, avec nos acteurs et producteurs locaux.

Dès la fin mai, vous nous retrouverez sur le marché du village, tous les dimanches matins devant l'Épicerie du village. De plus, nous proposerons comme à l'habitude des paniers (sur réservation) à venir récupérer les mercredis matin au jardin.

Nous remercions par la même occasion, l'ensemble des personnes qui soutiennent d'une manière ou d'une autre notre activité visant à être à échelle humaine et respectueuse de l'environnement.

Hâte de vous retrouver au printemps !

N'hésitez pas à nous contacter si besoin
par mail : fautquecapousse39@gmail.com
par téléphone : Damien 06.43.41.07.41
Marjolaine 06.75.45.48.30

La vie économique

Flo Farines

Depuis septembre 2021, je suis sous la mention NATURE ET PROGRÈS. Cette association nationale a créé les premiers cahiers des charges de la bio en 1964. Ce label est plus exigeant que le cahier des charges de l'Agriculture Biologique.



Je vais encore un peu plus loin, en essayant de vous proposer des produits moins salés et moins sucrés.

Je propose essentiellement du pain à l'ancienne : au levain cuit dans un four traditionnel en pierre chauffé au feu de bois, mais aussi un pain « blanc » à la levure : la désertine.

Pour moi, le bio est une évidence. En attendant, que tous les pesticides et engrains de synthèse soient interdits, j'essaie de faire des choix éclairés. Mes produits sont à mon image : de caractère.

Cette année 2026 voit un point de vente aux Bouchoux, dans le hall des appartements de la Poste, au centre du village. C'est facile, après avoir commander, c'est accessible en libre service quand vous voulez.

Belle et heureuse année 2026.

Florence Henriot-Colin plus connue sous Flo Farines
Désertin

480 route de Viry, 39370 Les Bouchoux
flohafarines.souké.fr ou 06 - 38 - 06 - 67 - 62



Flo Farines



C'est dans cette ancienne ferme datant de 1781, que nous avons rénové et personnalisé, aux Bouchoux, que nous vous accueillons, dans un cadre chaleureux, en vous proposant des chambres cosy et confortables, avec décoration personnalisée et une grande salle principale chaleureuse où sont servis les petits déjeuners et Table d'hôtes. Vous pourrez profiter de randonnées, balades à vélo ou moto et découvrir des lieux magiques dans les forêts, lacs et cascade des alentours. En hiver, vous pourrez profiter des randonnées en raquettes ou ski de fond, activités avec chiens de traîneau, avec des pistes passant près de la ferme (raquettes), ou à la Pesse à 10 min de notre maison. D'autres services sont disponibles, comme l'espace détente avec son sauna, des jeux de société, la Table d'hôtes pour les repas du soir, proposant des plats faits maison et élaborés avec des produits frais et locaux et régionaux, tout en intégrant d'autres styles de cuisines du monde. Des pique-niques peuvent également être préparés pour le midi. Passionnée de cuisine et pâtisserie depuis petite (grâce à ma maman qui m'a énormément appris😊), je réalise aussi des gâteaux en cake design depuis plus de 20 ans, des pâtisseries spécifiques et autre services de traiteur événementiels. Je vous propose aussi depuis peu des ateliers culinaires ! Née en France, d'origine portugaise et jurassienne d'adoption, j'ai créé l'atelier culinaire Papillon Gourmand pour partager mon amour pour la cuisine et les saveurs d'ici et d'ailleurs, sucrées et salées. Une pincée de cuisine jurassienne par ci, un zeste d'Italie ou un soupçon de saveurs portugaises par là... je fais de la cuisine typique ou fusion de cuisines du monde, de la pâtisserie variée et cake design depuis plus de 20 ans, en privilégiant les produits frais, locaux et régionaux.

Un lieu magique pour nous ! Nous nous réjouissons de vous accueillir !

N'hésitez pas à visiter notre site internet et Instagram !

Marisa Redondo & Matteo Galullo

Refuge Les Prés Volants - Papillon Gourmand Atelier

Culinaria

www.lespresvolants.com



555 Route de Désertin , 39370 Les Bouchoux



Etienne GENTNER Vente directe de miel à la miellerie

Cette année, Étienne Gentner, apiculteur transhumant installé à Désertin (voir plan sur le prospectus ci joint), a le plaisir d'annoncer l'ouverture de sa boutique de vente directe. Une nouvelle adresse locale dédiée au miel et aux produits de la ruche.

Dans cette boutique, vous trouverez une grande variété de miels récoltés dans nos régions :acacia, sapin du Jura, fleurs, lavande, châtaignier, forêt, montagne, crèmeux et autre. Chaque pot reflète un travail attentif et passionné, dans le respect des abeilles et des saisons. Vous trouverez également des bonbons réalisés avec du miel de sapin récolté dans nos montagnes jurassiennes, ainsi que du nougat réalisé avec du miel de lierre.

La boutique est ouverte tous les vendredis après-midi, de 14h à 19h ou sur rendez-vous, au 06 34 26 35 56. Vous serez accueilli-e-s chaleureusement pour découvrir les différents produits et échanger sur le métier d'apiculteur transhumant. Rendez-vous chez Étienne Gentner, pour une halte gourmande entre Les Bouchoux et Belleydoux... au Pré Bijonnet.

Etienne Gentner

06 34 26 35 56

etiennegentner@gmail.com

1395 route de Désertin, LES BOUCHOUX

ET SI LA TERRE - Jean-Charles MANZONI



Jean-Charles MANZONI 39170 LES BOUCHOUX

06 31 08 80 50 / 06 84 43 57 53

Agence des formations : <https://etsilaterre.lautre.net>

Autres sites de disponibilité : maison-argile.com & argile-terre.com

"Et si la terre" est née il y a trois ans d'une volonté de promouvoir l'écologie pratique authentique, notamment par la mise en avant du matériau "terre crue" utilisable dans l'habitat. Promotion s'étendant dans d'autres secteurs comme celui du binôme salutaire de l'assainissement individuel par phytoépuration associé à des toilettes sèches. Je travaille à compléter mon offre « formation » sur d'autres sujets qui font sens pour moi. Cette promotion, orientée vers la transmission de connaissances prends la forme de formations, que je propose à la Serra ou bien chez vous, en chantier école, mais aussi d'assistance à auto-constructeur notamment pour la réalisation d'enduits à base d'argiles. Dans cet élan de promouvoir la terre crue, j'ai ouvert mon travail au coté artistique de ce matériau, avec les Hikaru Dorodango (Boules de terres brillantes) issues d'une pratique Japonaise ainsi que des tableaux eux aussi à base de terres. J'ai d'ailleurs hâte de trouver mon premier chantier de réalisation d'une fresque murale en enduit terre utilisant la technique sgraffito ! Tout récemment et comme un aboutissement synthétique, ludique et divertissant de cette partie de mon métier, je propose une pièce de théâtre qui mets en scène ce matériau magique, trop méconnu. Je recherche des salles de spectacles pouvant accueillir cette pièce. Si vous avez des connaissances susceptibles de m'ouvrir des portes, je tiens une plaquette technique de la pièce à leur disposition.

Enfin, dans un tout autre domaine, je propose mes services en tant qu'homme toutes mains depuis quelques temps. Ainsi, je peux intervenir sur une petite réparation liée à l'habitat, une conception de produit, une fabrication sur-mesure, une assistance à auto-bricoleur, une formation dans des domaines assez variés et à la mesure de mes compétences et ressources matérielles. Partage et transfert de compétences sont pour moi essentielles et je pense notamment ici à la restauration du bâti ancien. Si je peux vous aider au déblocage d'une situation ou d'un besoin liés à un objet, un appareil, une machine, cela me convient. N'hésitez pas à me contacter pour une demande d'information à ces sujets.

Vous pouvez me suivre sur mon site internet : <https://etsilaterre.lautre.net> et ma page Facebook : <https://facebook/etsilaterre.ici>

La vie économique

La ferme au chapeau vert

Dix-huit ans après la création de la ferme, le temps de la transmission est arrivé ! C'est l'occasion de saluer l'accueil chaleureux qui nous a été fait, la confiance, les sourires et les soutiens ! C'est avec joie que nous souhaitons la bienvenue à Adélaïde et Quentin, une belle aventure à la ferme et dans ce beau village des Bouchoux !

Nous partons la tête pleine de souvenirs... et d'amitiés que nous retrouverons avec grand plaisir!

Patrick, Loetita, Marius, Camille, Tom, Maud... & compagnie !

Nous nous installons dès le 1er janvier pour poursuivre l'élevage des brebis -et autres compagnons- et la transformation des produits laitiers, avec sourire et passion ! L'accueil à la ferme continuera également. Nous souhaitons à toute l'équipe du Chapeau vert tout le bonheur et la réussite dans leurs futurs projets respectifs. Merci à eux pour la confiance accordée dans cette transmission. Nous nous réjouissons de nous installer aux Bouchoux et avons hâte de nous y intégrer.

Au plaisir de vous rencontrer, sur site, au village ou au détour d'un sentier.

Adélaïde & Quentin

L'ensemble des élus du conseil municipal
vous adresse tous ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite
mais est surtout très heureux de pouvoir vous inviter
à un moment convivial pour vous présenter ses vœux de vive voix

le 16 janvier 2026 à 19h00

à la salle polyvalente de Très La Ville



Bonhomme réalisé par Théo et
son grand-père